

Sur quelle base la Commune vous octroie-t-elle la prime pour la stérilisation d'un ou de deux chats domestiques ?

La prime communale « STERILISATION CHAT(S) DOMESTIQUE(S) » se base sur le règlement en annexe et est sollicitée dès la stérilisation du ou des chats domestiques.

A quel moment dois-je introduire ma demande ?

Dans les **3 mois** de la facture du vétérinaire ayant pratiqué la stérilisation ou la castration du ou des chats domestiques dans un même ménage.

Quels documents dois-je fournir ?

- Le présent formulaire dûment complété (voir verso);
- La copie de la note d'honoraire émise par le vétérinaire et adressée au responsable avec preuve de paiement ou facture acquittée;
- Copie du carnet vétérinaire du chat (ou des deux chats domestiques).
- Une composition de ménage du responsable;

Où dois-je déposer mon formulaire ?

Dossier à communiquer :
Service Environnement
A l'attention de Sandra Corona
Boulevard du Midi, 22 - MARCHE
Bureau n° -17 (2^{ème} étage)
☎ 084/32.70.26
💻 environnement@marche.be

Case réservée à l'administration
n° dossier (à rappeler pour tout renseignement)
SCD/...../.....

DEMANDE DE PRIME SCD RECUE LE :

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

N° tél/e-mail :

COORDONNEES DU VETERINAIRE :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

N° tél/e-mail :

MONTANT DE LA FACTURE :

COMPTE BANCAIRE cette section doit être totalement complétée et exempte de toute rature.

Nom et prénom du titulaire:

Numéro de compte sur lequel sera versée la prime :

IBAN

B	E		
----------	----------	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DECLARATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

Je soussigné(e) certifie que :

- le(s) chat(s) m'appartien(nen)t et qu'il(s) est/sont stérilisé(s) ou castré(s) suite à l'intervention du vétérinaire.
- toutes les données renseignées sur ce formulaire sont exactes.

Fait à, le / /

Signature

--